



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
Association nationale
samedi 25 juin 2022

POUVOIR

Je, soussigné (e).....
demeurant à
membre de l'association des Ceméa, reconnue d'utilité publique par décret du 22 juillet 1966, donne pouvoir à :
.....
de me représenter à l'Assemblée générale extraordinaire des Ceméa du samedi 25 juin 2022 et à cet effet, prendre part à toutes les délibérations, à tous votes, signer toutes les feuilles de présence et généralement faire le nécessaire.

A, le2022

Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir » :

CEMEA - 24 rue Marc Séguin - 75883 PARIS CEDEX 18 / Tél : 01 53 26 24 24 - Fax : 01 53 26 24 19



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
Association nationale
samedi 25 juin 2022

POUVOIR

Je, soussigné (e).....
demeurant à
membre de l'association des Ceméa, reconnue d'utilité publique par décret du 22 juillet 1966, donne pouvoir à :
.....
de me représenter à l'Assemblée générale extraordinaire des Ceméa du samedi 25 juin 2022 et à cet effet, prendre part à toutes les délibérations, à tous votes, signer toutes les feuilles de présence et généralement faire le nécessaire.

A, le2022

Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir » :

CEMEA - 24 rue Marc Séguin - 75883 PARIS CEDEX 18 / Tél : 01 53 26 24 24 - Fax : 01 53 26 24 19



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Association nationale
samedi 25 juin 2022

POUVOIR

Je, soussigné (e).....
demeurant à
membre de l'association des Ceméa, reconnue d'utilité publique par décret du 22 juillet 1966, donne pouvoir à :
.....
de me représenter à l'Assemblée générale ordinaire des Ceméa du samedi 25 juin 2022 et à cet effet, prendre part à toutes les délibérations, à tous votes, signer toutes les feuilles de présence et généralement faire le nécessaire.

A, le2022

Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir » :

CEMEA - 24 rue Marc Séguin - 75883 PARIS CEDEX 18 / Tél : 01 53 26 24 24 - Fax : 01 53 26 24 19



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Association nationale
samedi 25 juin 2022

POUVOIR

Je, soussigné (e).....
demeurant à
membre de l'association des Ceméa, reconnue d'utilité publique par décret du 22 juillet 1966, donne pouvoir à :
.....
de me représenter à l'Assemblée générale ordinaire des Ceméa du samedi 25 juin 2022 et à cet effet, prendre part à toutes les délibérations, à tous votes, signer toutes les feuilles de présence et généralement faire le nécessaire.

A, le2022

Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir » :

CEMEA - 24 rue Marc Séguin - 75883 PARIS CEDEX 18 / Tél : 01 53 26 24 24 - Fax : 01 53 26 24 19